

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°6-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°01-2025 « Micronageurs pour la bioproduction de cellules et leurs dérivés (MicroR) ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à la majorité absolue, de soutenir le projet pluriannuel 20205-2026 « Micronageurs pour la bioproduction de cellules et leurs dérivés (MicroR) », à hauteur de la subvention demandée à savoir 15 000 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024  

Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>			
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>	
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)	
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)	
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)	
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio	
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)	
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)	
Céline BLONDEAU (EPF) visio			
Céline SAVOYE (ESAD)			
Touria DOUAH (CNAM) visio			
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)			
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)			
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio			
Farouk YALAOUI (UTT) visio			
Jean-François HOCQUET (CESI) visio			
<u>8 Membres excusés</u>			
Peggy DONCK (CNAC)			
Catherine GURY (CNAM)			
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)			
Christophe COLLET (UTT)			
Marie MULLER (CHU)			
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)			
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)			
Julien RENOULT (YSCHOOLS)			
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)			

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

**Délibération n°7-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 –
projet AMI n°02-2025 « Festival des Récits du Social ».**

**Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois**

**Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la
recherche**

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont
décidé à l'unanimité, de soutenir le projet annuel 2025 « Festival des Récits du Social », à hauteur de la
subvention demandée à savoir 4000 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024  

Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>			
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>	
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)	
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)	
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)	
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio	
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)	
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)	
Céline BLONDEAU (EPF) visio			
Céline SAVOYE (ESAD)			
Touria DOUAH (CNAM) visio			
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)			
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)			
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio			
Farouk YALAOUI (UTT) visio			
Jean-François HOCQUET (CESI) visio			
<u>8 Membres excusés</u>			
Peggy DONCK (CNAC)			
Catherine GURY (CNAM)			
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)			
Christophe COLLET (UTT)			
Marie MULLER (CHU)			
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)			
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)			
Julien RENOULT (YSCHOOLS)			
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)			

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°8-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°03-2025 « Evaluation du traitement prophylactique à la Céfazoline dans le contexte des poses de prothèses ostéo-articulaires (CefazOs) ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à l'unanimité, de soutenir le projet pluriannuel 2025-2026 « Evaluation du traitement prophylactique à la Céfazoline dans le contexte des poses de prothèses ostéo-articulaires (CefazOs) », à hauteur de la subvention demandée à savoir 15 000 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024 

Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>		
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)
Céline BLONDEAU (EPF) visio		
Céline SAVOYE (ESAD)		
Touria DOUAH (CNAM) visio		
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)		
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)		
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio		
Farouk YALAOUI (UTT) visio		
Jean-François HOCQUET (CESI) visio		
<u>8 Membres excusés</u>		
Peggy DONCK (CNAC)		
Catherine GURY (CNAM)		
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)		
Christophe COLLET (UTT)		
Marie MULLER (CHU)		
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)		
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)		
Julien RENOULT (YSCHOOLS)		
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)		

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°9-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°04-2025 « Nanomades : Voyage Artistique au Cœur de l'Invisible ! ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à l'unanimité, de soutenir le projet annuel 2025 « Nanomades : Voyage Artistique au Cœur de l'Invisible ! », à hauteur de la subvention demandée à savoir 7 500 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024



Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>			
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>	
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)	
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)	
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)	
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio	
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)	
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)	
Céline BLONDEAU (EPF) visio			
Céline SAVOYE (ESAD)			
Touria DOUAH (CNAM) visio			
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)			
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)			
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio			
Farouk YALAOUI (UTT) visio			
Jean-François HOCQUET (CESI) visio			
<u>8 Membres excusés</u>			
Peggy DONCK (CNAC)			
Catherine GURY (CNAM)			
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)			
Christophe COLLET (UTT)			
Marie MULLER (CHU)			
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)			
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)			
Julien RENOULT (YSCHOOLS)			
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)			

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°10-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°05-2025 « Compétences du Futur pour le pilotage des systèmes MANufacturiers de l'Industrie 5.0 (CoFiMan5.0) ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à l'unanimité, de soutenir le projet annuel 2025 « Compétences du Futur pour le pilotage des systèmes MANufacturiers de l'Industrie 5.0 (CoFiMan5.0) », à hauteur de la subvention demandée à savoir 2 100 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024



Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>		
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)
Céline BLONDEAU (EPF) visio		
Céline SAVOYE (ESAD)		
Touria DOUAH (CNAM) visio		
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)		
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)		
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio		
Farouk YALAOUI (UTT) visio		
Jean-François HOCQUET (CESI) visio		
<u>8 Membres excusés</u>		
Peggy DONCK (CNAC)		
Catherine GURY (CNAM)		
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)		
Christophe COLLET (UTT)		
Marie MULLER (CHU)		
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)		
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)		
Julien RENOULT (YSCHOOLS)		
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)		

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°11-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°06-2025 « OPTINTERFACE : Optimisation thermique de composants à base de semiconducteurs de troisième génération (grand-gaps : SiC, GaN, diamant) ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à l'unanimité, de soutenir le projet annuel 2025 « OPTINTERFACE : Optimisation thermique de composants à base de semiconducteurs de troisième génération (grand-gaps : SiC, GaN, diamant) », à hauteur de la subvention demandée à savoir 15 000 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024  

Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>		
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)
Céline BLONDEAU (EPF) visio		
Céline SAVOYE (ESAD)		
Touria DOUAH (CNAM) visio		
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)		
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)		
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio		
Farouk YALAOUI (UTT) visio		
Jean-François HOCQUET (CESI) visio		
<u>8 Membres excusés</u>		
Peggy DONCK (CNAC)		
Catherine GURY (CNAM)		
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)		
Christophe COLLET (UTT)		
Marie MULLER (CHU)		
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)		
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)		
Julien RENOULT (YSCHOOLS)		
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)		

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°12-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°07-2025 « Hybridation fabrication 3D métallique ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à l'unanimité, de soutenir le projet pluriannuel 2025-2026 « Hybridation fabrication 3D métallique », à hauteur de la subvention demandée à savoir 7 500 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024



Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>			
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>	
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)	
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)	
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)	
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio	
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)	
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)	
Céline BLONDEAU (EPF) visio			
Céline SAVOYE (ESAD)			
Touria DOUAH (CNAM) visio			
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)			
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)			
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio			
Farouk YALAOUI (UTT) visio			
Jean-François HOCQUET (CESI) visio			
<u>8 Membres excusés</u>			
Peggy DONCK (CNAC)			
Catherine GURY (CNAM)			
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)			
Christophe COLLET (UTT)			
Marie MULLER (CHU)			
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)			
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)			
Julien RENOULT (YSCHOOLS)			
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)			

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°13-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°08-2025 « EKES (EarthKeeping EarthShaking) : « Vivacités écologiques ». Un projet de recherche en art et sciences humaines, sociales et environnementales ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à l'unanimité, de soutenir le projet pluriannuel 2025-2026 « EKES (EarthKeeping EarthShaking) : « Vivacités écologiques ». Un projet de recherche en art et sciences humaines, sociales et environnementales », à hauteur de la subvention demandée à savoir 13 000 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024



Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>		
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)
Céline BLONDEAU (EPF) visio		
Céline SAVOYE (ESAD)		
Touria DOUAH (CNAM) visio		
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)		
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)		
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio		
Farouk YALAOUI (UTT) visio		
Jean-François HOCQUET (CESI) visio		
<u>8 Membres excusés</u>		
Peggy DONCK (CNAC)		
Catherine GURY (CNAM)		
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)		
Christophe COLLET (UTT)		
Marie MULLER (CHU)		
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)		
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)		
Julien RENOULT (YSCHOOLS)		
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)		

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°14-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°9-2025 « Créer des démonstrateurs de la biodiversité urbaine : une démarche conjointe du CREPS et de l'URCA ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à l'unanimité, de soutenir le projet annuel 2025 « Créer des démonstrateurs de la biodiversité urbaine : une démarche conjointe du CREPS et de l'URCA », à hauteur de la subvention demandée à savoir 4 700 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024 

Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>		
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)
Céline BLONDEAU (EPF) visio		
Céline SAVOYE (ESAD)		
Touria DOUAH (CNAM) visio		
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)		
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)		
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio		
Farouk YALAOUI (UTT) visio		
Jean-François HOCQUET (CESI) visio		
<u>8 Membres excusés</u>		
Peggy DONCK (CNAC)		
Catherine GURY (CNAM)		
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)		
Christophe COLLET (UTT)		
Marie MULLER (CHU)		
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)		
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)		
Julien RENOULT (YSCHOOLS)		
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)		

DELIBERATION
du conseil des établissements associés du réseau des établissements d'ESR
du site champardennais

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°15-2024 relative à l'appel à manifestation d'intérêt 2025 – projet AMI n°10-2025 « Valorisation des travaux de recherche sur la filière bois et forêts dans la région Grand Est : journée d'étude et publication ».

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les membres du conseil des établissements associés ont décidé à l'unanimité, de soutenir le projet pluriannuel 2025-2026 « Valorisation des travaux de recherche sur la filière bois et forêts dans la région Grand Est : journée d'étude et publication », à hauteur de la subvention demandée à savoir 8 000 €.

Membres présents : 16

Membres votants : 14

- Dont 4 membres représentés

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Visa du Président

le 02/12/2024  

Christophe CLEMENT

<u>Membres présents</u>		
<u>14 membres présents avec vote</u>	<u>3 membres présents sans vote</u>	<u>6 invités</u>
Christophe CLEMENT (URCA)	Noémi LOZAC’H-VILAIN (ACCUSTICA) visio	Essaid AIT BARKA (URCA)
Florent ALLAIS (AGROPARISTECH) visio	Crystal CORDELL (SCIENCES PO)	Mélanie LACHAMBRE (NEOMA BS)
Stéphane VIGNOT (INSTITUT GODINOT)	Ahlem ARFAOUI (URCA)	Guillaume DELAHAYE (URCA)
Michel LEROUX (CREPS)		Anne MATHIEU (EPF) visio
Raymond CARRASSET (CROUS)		Fabien POIS (CREPS)
Carlos MARTINS (ESTP) visio		Rafik BALTI (CENTRALESUPELEC)
Céline BLONDEAU (EPF) visio		
Céline SAVOYE (ESAD)		
Touria DOUAH (CNAM) visio		
Pierre CHAFFARD-LUCON (ICP)		
Stéphane FOURNAL (IRTSCA)		
Michael NOBLOT (YSCHOOLS) visio		
Farouk YALAOUI (UTT) visio		
Jean-François HOCQUET (CESI) visio		
<u>8 Membres excusés</u>		
Peggy DONCK (CNAC)		
Catherine GURY (CNAM)		
Patrick PERRE (CENTRALESUPELEC)		
Christophe COLLET (UTT)		
Marie MULLER (CHU)		
Yacine MERROUCHE (INSTITUT GODINOT)		
Magali GRANDFILS (NEOMA BS)		
Julien RENOULT (YSCHOOLS)		
Total de votants : 14 (dont 4 membres représentés : INSTITUT GODINOT, UTT, YSCHOOLS, CNAM)		